

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 143 (2022)
Heft: 1-2

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Septembre 2021

Pour en tirer le meilleur miel, il a l'art de bien sélectionner ses butineuses
(16.09.2021, Terre & Nature)

Pour en tirer le meilleur miel, il a l'art de bien sélectionner ses butineuses. Quand il était petit, son grand-père avait déjà des abeilles. A la belle saison, l'odeur du miel parfumait le jardin. « J'en garde de magnifiques souvenirs. J'admirais la manière dont il apprivoisait ces insectes, que je connaissais plutôt pour leurs piqûres », se rappelle Alexandre Gummy. Au décès de son aïeul, ce natif de Belfaux (FR) s'attelle alors à prendre soin du rucher familial, accompagné de sa mère. « On peut dire que j'ai véritablement attrapé le virus de l'apiculture à l'âge de 24 ans, sourit-il. Cela ne m'a plus quitté ! » Malgré son attachement pour ses petites protégées, il exerce d'abord le métier de géomètre, puis de topographe pour la Confédération durant onze ans, avant de devenir collaborateur au service de l'environnement du canton de Fribourg, section lacs et cours d'eau. L'apiculture est à la mode. Mais il ne faut pas oublier que cela demande beaucoup



de temps et de connaissances. « En parallèle, j'avais de plus de en plus de ruches. Au bout d'un moment, j'ai commencé à manquer de temps. Il a bien fallu faire un choix. » Depuis cinq ans, le quadragénaire s'investit uniquement dans son activité apicole. « J'ai appris sur le tas, mais aussi grâce aux notes de mon grand-père, qu'il écrivait dans son cahier d'observations. Ce sont de précieuses informations. » Aujourd'hui, le Fribourgeois possède 300 colonies situées dans neuf emplacements à différentes altitudes. Chaque année, deux ou trois récoltes lui permettent de produire du miel de fleurs, de forêt et de montagne. « Les abeilles butinent le pissenlit, le colza et les arbres fruitiers jusqu'à la fin du mois de mai. Puis, dès le mois de juin, c'est au tour des fleurs de tilleul, acacia, mûrier et framboisier. Enfin, elles récoltent le miellat – un liquide produit par les pucerons – sur les aiguilles des sapins durant l'été. » Malheureusement, 2021 a été la pire saison que l'apiculteur ait connue. « J'ai produit environ 90 % moins de miel que les années précédentes. Comme le mois de mai était froid, les abeilles sont peu sorties. De plus, la grêle a abîmé les champs et la pluie a lavé les pucerons présents sur les arbres », regrette l'artisan. Seule une dizaine de ruches installées au bord du lac de Neuchâtel ont donné environ 200 kg de nectar sucré. Une récolte qu'Alexandre Gummy a déjà mise en pot et livrée. (...) En plus de cette activité, ce père de deux enfants se passionne pour l'élevage de reines et officie

en tant que responsable cantonal des moniteurs. (...) Moniteur-éleveur au sein de la Société romande d'apiculture depuis 2008, Alexandre Gumy gère la station de fécondation du Petit-Mont, située à 1400 mètres d'altitude, au-dessus de Charmey (FR) (...)

Octobre 2021

Pourquoi la Suisse connaît sa pire récolte de miel depuis 15 ans

(26.10.2021, heidi.news / Heidi News, Sandra Miura)

En 2021, les apiculteurs du pays ont enregistré leur pire récolte en 15 ans, selon une enquête de l'association BienenSchweiz qui a suivi près de 1700 ruchers. Les cantons les plus touchés par cette baisse drastique sont notamment Berne, le Jura, les Grisons et les cantons de Suisse centrale. Seul le Tessin tire son épingle du jeu avec en moyenne 25,9 kg de miel récolté par ruche, alors que la moyenne nationale est d'à peine plus de 7 kg. Les basses températures et les fortes pluies du printemps et de l'été ont empêché les abeilles de bien travailler, explique Francis Saucy, président de la société romande d'apiculture (...)

Novembre 2021

Les abeilles mellifères pratiquent la distanciation sociale

(06.11.2021 Tierwelt Online)

Toujours garder une distance d'une longueur d'abeille, tel est le mot d'ordre dans les ruches (...) En effet, des chercheurs ont découvert que ces volatiles assidus pratiquent la distanciation sociale (...) Si des acariens parasites se propagent dans les ruches, les abeilles mellifères prennent leurs distances. Tout comme nous l'avons appris depuis le début de la pandémie. Bien sûr, les abeilles ne dessinent pas de marques sur le fond de leur ruche. Elles savent d'elles-mêmes à quelle distance elles doivent se tenir. Une étude de l'université de Sassari, publiée dans la revue « Science », montre que les abeilles mellifères en particulier adaptent leur comportement social lorsqu'elles sont exposées à des maladies ou des parasites contagieux. Pour les animaux qui, comme les abeilles, vivent en étroite relation, ce n'est pas chose facile, car leur survie repose sur le fait qu'ils vivent dans une structure sociale dans laquelle chacun a sa tâche. Plus la colonie est grande, plus les abeilles infectées ont tendance à se tenir à distance. Cependant, les chercheurs ont constaté que les petits groupes soignaient beaucoup plus les animaux infectés que les animaux sains. (...) Pour savoir comment les abeilles mellifères se comportent lorsque des maladies pénètrent dans la ruche, les chercheurs ont filmé deux colonies, l'une infectée par des acariens et l'autre non, pendant plusieurs semaines. Ils ont ainsi pu constater que, dans les colonies malades, les ouvrières, la reine, la progéniture et les rayons étaient soignés de manière beaucoup plus intensive. Les éclaireuses, qui cherchent des sources de nourriture et sont plus exposées aux infections, sont restées près des sorties et y ont exécuté leur danse, qui indique aux ouvrières où il y a des sources de nourriture. Ainsi, les animaux ont pu tenir les infections en échec. Un autre comportement dans les petits groupes : un petit groupe d'abeilles mellifères infectées par des acariens a également été étudié en laboratoire. Les animaux ont surpris les chercheurs en se soignant mutuellement de manière

plus intensive que dans les grands groupes, et les abeilles saines ont également fourni plus de nourriture aux abeilles malades. C'est le signe que les insectes adaptent leur comportement social à la taille de la colonie. (...)

L'UE exporte des milliers de tonnes de « tueurs d'abeilles » interdits sur son sol (19.11.2021, Public Eye / Le Magazine, L. Gaberell et G. Viret)

La lutte contre les « tueurs d'abeilles » est emblématique de l'indignation citoyenne croissante face aux ravages des pesticides. Elle se heurte pourtant toujours à la puissance des lobbys agrochimiques et à l'inaction complice des Etats.

En quatre mois seulement, près de 3900 tonnes d'insecticides néonicotinoïdes ont été exportées depuis l'Union européenne, où ils sont interdits. Le géant bâlois Syngenta domine ce commerce toxique. (...) Depuis leur introduction à grande échelle dans les années 1990, les trois quarts des insectes volants ont disparu des campagnes d'Europe occidentale. Une hécatombe toujours en marche



aujourd'hui, et dont les conséquences sont abyssales. Trois cultures sur quatre dans le monde dépendent des abeilles et autres insectes pollinisateurs ainsi qu'un tiers de la production alimentaire mondiale. L'effondrement de ces populations, très vulnérables aux pesticides et à d'autres facteurs environnementaux, représente une « sérieuse menace pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde », avertit l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (...) En avril 2018, les Etats membres de l'Union européenne votaient l'interdiction de trois néonicotinoïdes - l'imidaclopride, le thiaméthoxame et la clothianidine - dans toutes les cultures en plein air, en raison de risques « inacceptables » pour les abeilles. Cette décision, une première mondiale, reflétait un « large consensus » quant à la nécessité d'agir pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, saluait la FAO. Elle s'est imposée en dépit des attaques juridiques lancées par les plus gros fabricants de néonicotinoïdes, Bayer et Syngenta, qui ont été déboutés par le Tribunal de l'Union européenne. Pourtant, malgré cette interdiction, l'UE autorise toujours les géants de l'agrochimie à produire ces pesticides sur le territoire européen, puis à les exporter vers des pays où les réglementations sont plus faibles. Public Eye et Unearthed, la cellule enquête de Greenpeace Grande-Bretagne, révèlent, pour la première fois, l'ampleur de ce commerce toxique. (...) entre septembre et décembre 2020, les autorités européennes ont approuvé 299 exportations de néonicotinoïdes interdits dans l'UE. Au total, cela représente près de 3900 tonnes de pesticides, contenant plus de 700 tonnes d'imidaclopride, de thiaméthoxame ou de clothianidine, un marché évalué à 3 milliards de dollars (...) De quoi traiter quelque 20 millions d'hectares de cultures, soit une surface équivalente à l'ensemble des terres arables de la France. Neuf pays de l'UE sont impliqués dans ces exportations, avec en trio de tête la Belgique, la France et l'Allemagne (...) L'écrasante majorité de ces exportations de « tueurs d'abeilles » fabriqués en Europe était destinée à des pays à faible ou moyen revenu, comme le Brésil, l'Indonésie et l'Afrique du Sud, où, en raison de la faiblesse

des contrôles, l'utilisation de pesticides dangereux présente des risques particulièrement élevés pour la santé humaine et l'environnement.

Bon nombre de ces pays sont des zones cruciales pour la biodiversité, à l'image du Brésil, inondé par 2241 tonnes d'insecticides néonicotinoïdes expédiées par le géant suisse Syngenta et l'allemand Bayer durant la période couverte par nos données. Syngenta est de loin le plus gros exportateur de néonicotinoïdes interdits, selon les documents en notre possession. (...) Il est suivi par Bayer, qui a annoncé, au total, l'exportation de 138 tonnes de produits contenant 60 tonnes d'imidaclopride ou de clothianidine (...) Notre enquête montre que l'UE exporte aussi des néonicotinoïdes interdits vers l'Afrique, notamment au Kenya, où des agriculteurs et agricultrices affirment être contraint-e s de polliniser leurs cultures à la main en raison du déclin des populations d'abeilles et autres insectes essentiels. (...) L'UE elle-même considère la menace si grave que la Commission européenne s'apprête, dans le cadre de sa stratégie « de la ferme à la table », à mettre fin aux importations d'aliments contenant des traces de pesticides qui participent aux « problèmes environnementaux globaux ». A commencer par les néonicotinoïdes car « ils sont particulièrement toxiques pour les abeilles et contribuent de manière significative au déclin des populations de pollinisateurs », a déclaré la Commission européenne en réponse aux questions de Public Eye. « Nous ne trouverions pas acceptable que la production d'aliments destinés à être importés dans l'UE [...] représente une grave menace pour les populations de pollinisateurs au niveau mondial », ajoute-t-elle. Malgré cette prise de conscience, l'UE tolère que son industrie des pesticides continue de fabriquer ces substances toxiques sur le sol européen pour les exporter en dehors de l'UE. Mais un changement de cap se profile à l'horizon : contre toute attente, la Commission européenne s'est engagée, en octobre 2020, à mettre fin à cette pratique, dans le sillage de nos précédentes révélations sur les exportations de pesticides interdits. (...) Si elle estime qu'une interdiction d'exportation de l'UE « ne conduira pas automatiquement les pays tiers à cesser d'utiliser ces pesticides s'ils ont la possibilité de les importer d'ailleurs », la Commission européenne rappelle qu'elle s'est engagée à « s'assurer que les produits chimiques dangereux interdits dans l'UE ne puissent pas être produits pour l'exportation, y compris en modifiant la législation pertinente si nécessaire ». « Nous devons nous-mêmes faire preuve de cohérence. » Tout est dit, mais tout reste à faire. Des « tueurs d'abeilles » exportés depuis la Suisse ? Suite à l'interdiction, en 2018, de l'imidaclopride, la thiaméthoxame et la clothianidine dans l'UE, l'Office fédéral de l'agriculture a prohibé l'utilisation de ces néonicotinoïdes en Suisse. Toutefois, ils ne seront pas soumis à la législation helvétique en matière d'exportations de produits chimiques dangereux avant 2022, et les entreprises n'ont donc pas encore l'obligation de les notifier aux autorités. Nous n'avons par conséquent pas été en mesure de savoir si des néonicotinoïdes interdits sont aussi exportés depuis la Suisse.

Frelon asiatique identifié aux Bois

(20.11.2021, Le Franc-Montagnard)

Un frelon asiatique a été découvert aux Bois ces derniers jours, selon une information de nos confrères de RFJ confirmée par l'Office jurassien de l'environnement (ENV). Cet insecte, qui s'attaque aux abeilles et suscite des craintes chez les apiculteurs de la région, semble parti

pour s'installer de manière pérenne dans la région, selon les spécialistes. Le frelon asiatique n'avait toutefois pas été observé depuis plus d'un an dans le Jura, le dernier cas remontant à l'automne dernier au Noirmont. Plusieurs spécimens avaient été identifiés par des collaborateurs de l'ENV fin septembre. Le nid avait été localisé puis détruit en octobre (...) Aux Franches-Montagnes, les nids sont généralement de petite taille en raison du froid, expliquait alors Marc Kenis, responsable au sein de l'institut de recherche CABl. A noter que la destruction du nid découvert cette année ne constitue pas une priorité car les reines, seules à survivre, le quittent avant l'hiver

Ces abeilles qui mangent de la viande au lieu du nectar

(28.11.2021 NZZ am Sonntag)

Elles constituent la grande exception parmi les abeilles : Trois espèces du genre *Trigona*, originaires des tropiques, ont renoncé à se nourrir de nectar et de pollen pour devenir carnivores. Ces abeilles sans dard se nourrissent principalement de charognes. Des scientifiques ont maintenant étudié de plus près ces insectes, également connus sous le nom d'abeilles vautours. Au Costa Rica, les chercheurs ont posé des pièges avec de la viande de poulet, ont capturé les abeilles et ont prélevé des échantillons de leur microbiome. Ils ont découvert une particularité dans leur système digestif : alors que le microbiome des abeilles végétariennes est toujours composé de types de bactéries similaires, celui des carnivores est enrichi de bactéries productrices d'acide. Ces bactéries ressemblent à celles que l'on trouve chez les vautours ou les hyènes et protègent probablement contre les agents pathogènes qui pullulent dans les charognes.

Décembre 2021

Dans le monde des abeilles

(Pour la Science, Thema N° 26, déc. 2021, 84 pp.)

Le magazine de vulgarisation scientifique « Pour la science » consacre son Thema N° 26 (publication électronique seulement) aux abeilles mellifères. Une reprise d'excellents articles fait le tour des connaissances les plus récentes, en particulier sur les capacités cognitives de nos abeilles, leurs capacités d'architectes, leur vision, modes de communication et les menaces qui pèsent sur elles, les insectes en général et la biodiversité (<https://www.pourlascience.fr/sd/ethologie/thema-n026-23005.php>; 3.99)

Une famille qui a l'esprit de ruche

(10.12.2021, La Liberté, P. Chuard)

Chez les Gillon, l'apiculture est une histoire de famille. « Nous avons mangé des tartines au miel toute notre enfance, ça aide ! » lance Sébastien Gillon, trentenaire, menuisier de profession et cogérant du magasin de fournitures apicoles La Butinerie, à Châtonnaye. La particularité de ce commerce ouvert en mars 2019 est que son épouse Elodie y travaille, tandis que l'autre cogérant est son frère, David Gillon. L'équipe couvre deux générations puisqu'on y trouve la mère, Geneviève Gillon, ancienne inspectrice des ruchers, et le père, Henri-Paul Gillon, apiculteur



La tribu Gillon, de g. à dr. : Elodie, David, Sébastien, Geneviève et Henri-Paul.

exploitant quelque 150 colonies et qui fait du conseil à la clientèle. Plus qu'une famille, on dirait une ruche. La Butinerie propose essentiellement du matériel spécialisé pour les apiculteurs : maisons pour les mouches à miel, cadres, cire, enfumoirs, extracteurs à miel. « Ce magasin répondait à un marché. Il existait des commerces de fournitures apicoles mais pas dans notre région », indique David Gillon. En quelques mois, des centaines d'apiculteurs débutants ou confirmés sont de-

venus clients, « des cantons de Vaud et de Fribourg, mais aussi de Berne et du Valais », signe de l'engouement pour cette activité - on recensait 934 apiculteurs dans le canton de Fribourg l'an dernier. Henri-Paul Gillon, ancien paysan à la retraite, a décidément transmis sa passion à la tribu. « Je me suis lancé en 1974 avec deux ruches, puis quatre l'année suivante et ainsi de suite », raconte le patriarche. Geneviève Gillon a été inspectrice des ruchers pendant quatorze ans : « J'ai arrêté cette activité, car les contrôles sont aujourd'hui plus sévères, calqués sur ceux de l'agriculture. Or, je considère que l'apiculture doit être un hobby accessible à tout le monde. »

« Le chiffre d'affaires de La Butinerie est en progression », se réjouit David Gillon. Mais pour l'instant, personne n'est salarié dans l'affaire. « Nous commençons à dégager de la marge, mais la priorité est de constituer un stock : nous devons acheter beaucoup d'articles pour ne pas être pris de court », ajoute Sébastien Gillon. Quand des clients viennent vous demander des articles aussi spécialisés qu'une grille à reine ou des cadres de hausses, il faut en avoir derrière le comptoir. « Nous avons écoulé cette année près de quinze tonnes de sirop pour le nourrissage des abeilles, mais nous n'avons pas vendu beaucoup de bocaux », dit Sébastien Gillon, allusion à une année catastrophique pour la production de miel (...)

Cent ans de lune de miel entre les Rithner et Monthey

(15.12.2021, Riviera Chablais. Karim Di Matteo Photos : Séverine Rouiller) L'année 2021 aura été celle des cent ans d'existence de l'entreprise (...) L'entreprise entame son second siècle d'existence sous le signe de la quatrième génération. Retour sur une saga romande. (...) « A l'époque des grandes migrations de Valaisans vers l'Amérique du Sud, une branche des Rithner est partie au Chili et en Argentine, raconte Camille Rithner, 68 ans. Mais quand mon arrière-grand-mère Isaline Célestine s'est vu proposer de faire de même, elle a rétorqué que son Chili à elle, il était ici ! », explique-t-il, arbre généalogique à la main. (...) La détermination de son aïeule a ainsi consacré une affaire familiale née en 1921. « En 1949, mon grand-père a remis à

trois de ses dix enfants : Louis, Joseph, Léon. En 1989, j'ai repris l'affaire avec deux de mes cousins, mais aujourd'hui, il ne reste plus que moi. » Une charge qui aura été lourde, parfois décourageante, il ne s'en cache pas. Il remercie son épouse Soraya, qui se fait toute discrète mais qui tend l'oreille en souriant, et sur qui il a pu s'appuyer durant les moments les plus délicats. Mieux encore : depuis une année, ses jumeaux Edouard et Johanna, 30



ans en janvier prochain, sont montés dans le bateau : de Rithner Apiculture. Mais pas question pour Camille de chômer pour autant : « Vous verriez que mes enfants triment dix heures par jour et moi dans mon canapé à la maison, à 25 mètres d'ici ? » Et voilà les Rithner, 3^e et 4^e générations, parés pour affronter la concurrence suisse, toujours plus affûtée, et étrangère. Au sein de l'équipe, chacun fait, un peu de tout, mais a son rôle spécifique : papa le bureau et la vente, Edouard la production des ruches, maman les produits dérivés et le marketing, enfin Johanna les réseaux sociaux (...) Certaines [ruches] sont importées pour offrir une gamme plus large, mais deux cents environ sont produites chaque année par Edouard, dans l'atelier situé à l'arrière. « Chaque ruche est unique, c'est ça qui est beau ». Qui plus est, toutes sont produites à partir de bois local, s'enorgueillit le papa : « Pendant 90 ans, nous l'avons pris à Morgins. Aujourd'hui, il vient de Troistorrens et Evionnaz. Et toutes les machines sont d'époque : circulaire, ruban, tronçonneuse-pendule, raboteuse, toupie, etc. Je les graisse tous les lundis. Nous ne sommes pas soumis au stress de l'informatique et de l'électronique ». Dans le reste du magasin, c'est la caverne d'Ali Baba : matériel de protection, enfumoir, nourriture pour les abeilles, traitements, bords ou encore du matériel à désoperculer : « Pour enlever la cire dans la ruche et atteindre le miel », explique Camille. Et du miel maison, forcément. « Même si ce n'est pas notre fonds de commerce, ajoute-t-il (...) Edouard a de quoi tenir : son paternel a contribué par le passé à la mise en place des cours cantonaux pour apprentis-apiculteurs. Une passion qui a le vent en poupe. Un ambassadeur, en somme, et même bien au-delà des frontières cantonales : « En 2012, nous avons fourni les dix ruches du Rucher de la Prairie, au parc de l'Ariana à Genève, à l'ONU », explique un Camille Rithner très fier, devant les photos souvenirs avec Didier Burkhalter, alors président de la Confédération, et Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU (...)

Quand des robots discutent avec des animaux

(21.12.2021, Dimensions de l'EPFL, S. Perrin) Après avoir fait discuter des abeilles et des poissons par machines interposées, des chercheurs de l'EPFL utilisent la robotique pour mieux comprendre le fonctionnement d'une ruche. A priori, poissons et abeilles n'ont ni l'occasion de se rencontrer, ni grand-chose à se dire. Dans le cadre d'un projet européen, des chercheurs de l'EPFL réussissaient pourtant il y a deux ans à faire interagir les deux espèces, à distance et au moyen de la robotique. L'un à Lausanne et l'autre en Autriche, les deux groupes d'animaux ont échangé des signaux et progressivement coordonné leurs décisions. Cette expérience a

depuis permis des développements intéressants directement dans l'environnement naturel des abeilles. Les chercheurs ont commencé par mettre au point un petit robot « espion » qui, une fois introduit au sein d'un groupe de poissons-zèbres, avait pu le convaincre de nager dans un sens ou dans l'autre d'un aquarium circulaire. Quelque temps plus tard, ce même robot et son groupe de poissons ont été mis en contact avec des abeilles, installées dans un laboratoire autrichien et sur un plateau muni de plusieurs bornes robotiques fixes, autour desquelles les insectes ont naturellement le réflexe de s'agglutiner. Des signaux spécifiques à chaque espèce ont été envoyés aux animaux : notamment des accélérations, vibrations et mouvements de la queue pour le robot poisson ; des vibrations, variations de température et souffles d'air passant par les bornes pour les abeilles. Dans chaque groupe, les individus ont réagi, les poissons optant pour un sens de nage et les abeilles pour le regroupement autour d'une borne. (...) Ces expériences sont, depuis, passées du laboratoire à l'environnement naturel des abeilles. Menés au sein d'un nouveau consortium européen nommé Hiveopolis, les travaux concernent surtout la mise en place d'une ruche intégrant ces technologies. Plusieurs approches sont étudiées. L'une d'elles consiste à tester comment la diffusion de chaleur influence le lieu où les larves sont élevées, ou encore où le miel est stocké. Une autre piste vise à intercepter, par des vibrations, la danse des abeilles pollinisatrices incitant à se diriger vers des champs traités avec des pesticides. Ces méthodes ont pour but de réduire l'impact de ces polluants sur les insectes et de préserver le bien-être de ces animaux si essentiels dans la chaîne alimentaire.

Les apiculteurs, véritables héros de l'ombre

(24.12.2021, Magazine Entreprise romande, P. Cormon)

Sans les soins que leur apportent les quelque vingt mille apiculteurs du pays, la majeure partie des colonies d'abeilles mellifères mourrait en quelques années. Un parasite, le varroa, joue un rôle prépondérant dans le phénomène. D'autres facteurs entrent aussi en jeu, sans que les chercheurs n'aient encore pu déterminer avec précision le rôle de chacun, ni leurs interactions. (...) Laisse à elle-même, une ruche meurt en trois ou quatre ans. Cela n'a pas toujours été le cas. « Avant les années quatre-vingts, un apiculteur pouvait se contenter d'ouvrir sa ruche deux fois par année », raconte Jean-Daniel Charrière (...). L'Agroscope a calculé que la valeur économique du service rendu par la pollinisation par les insectes se situait entre deux cent cinq et quatre cent septante-neuf millions de francs en 2014. Les conséquences écologiques, économiques et sociales d'une disparition des abeilles, colossales, dépasseraient très certainement ce chiffre. Peu médiatisés, moins soutenus par le parlement que d'autres secteurs plus puissants, les apiculteurs sont donc de véritables héros de l'ombre. (...) Le mauvais temps a entravé l'éclosion des fleurs et la pluie empêché les abeilles de sortir butiner. « Si nous ne les avons pas nourries, une grande partie des colonies seraient mortes avant l'automne », estime Francis Saucy. Malgré le rôle essentiel qu'ils jouent, les apiculteurs n'ont droit à aucune indemnisation en cas de perte, qu'ils soient professionnels ou amateurs. Si un intergroupe parlementaire abeilles a été créé en 2019, il est loin d'avoir le poids d'autres lobbies dans la Berne fédérale. (...)